

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : Commune de PONTHEVRARD (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21780499600015

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques

**M. 57**

**Compte administratif  
Voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## **II - Présentation générale**

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

## **III - Adoption du CA**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## **IV - Annexes**

### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
A2.01 - Opérations non ventilables	43
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	44
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	57
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	58

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	62
B3.2 - Etalement des provisions	64
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	66
B6 - Prêts	67
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	68
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	69
B7.3 - Etat des emprunts garantis	70
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciiale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	74
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	75
B11.2 - Liste des établissements publics créés	76
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	77
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	79
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	80
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	82
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	83
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	84
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	85
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	86
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

### A - Arrêté et signatures

87

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		

<b>Informations statistiques</b>		<b>Valeurs</b>
Population totale		0
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
<b>Informations fiscales (N-2)</b>		
		<b>Collectivité</b>
		0,00

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,81 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102,05 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,39 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,09 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00%
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
  - semi budgétaire ;
  - budgétaire par délibération N°... du ...

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

		<b>I</b>
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	894 214,11	901 041,79	464 948,87 A1
Investissement	249 318,27	199 393,96 (2)	-88 226,74 A2
<b>Dont 1068</b>		138 624,74	
<b>Fonctionnement</b>	644 895,84	701 647,83 (3)	553 175,61 A3
			609 927,60

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00 IV	0,00 B3

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b>		
	(6)	
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	471 776,55
Investissement	A2 + B2	-138 151,05
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	609 927,60

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de fonctionnement	A	644 895,84	G 701 647,83
Section d'investissement	B	249 318,27	H 199 393,96
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I 553 175,61 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D	88 226,74 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)</b>		<b>982 440,85</b>	<b>= G + H + I + J 1 454 217,40</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>			
Section de fonctionnement	E	0,00	K 0,00
Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L 0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>			
Section de fonctionnement	= A + C + E	644 895,84	= G + I + K 1 254 823,44
Section d'investissement	= B + D + F	337 545,01	= H + J + L 199 393,96
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A + B + C + D + E + F</b>	<b>982 440,85</b>	<b>= G + H + I + J + K + L 1 454 217,40</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		39 258,14
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	178 153,36	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>178 153,36</b>	<b>39 258,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	20 633,91
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 164,91	877,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>71 164,91</b>	<b>21 511,08</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 249 318,27</b>	<b>II 60 769,22</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 0,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III</b>	<b>249 318,27</b>	<b>II + IV</b>	<b>60 769,22</b>
--------------	----------------	-------------------	----------------	------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	88 226,74	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	138 624,74

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V</b>	<b>337 545,01</b>	<b>II + IV + VI + VII</b>	<b>199 393,96</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-138 151,05</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES				
011 Charges à caractère général (1)	259 757,67	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	62 445,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	288 973,22	73 Impôts et taxes (sauf 731)	281 341,00	
		731 Fiscalité locale	212 205,14	
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	60 543,81	74 Dotations et participations (1)	91 651,98	
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	50 891,57	
014 Atténuations de produits	28 203,00	013 Atténuations de charges (1)	2 377,21	
016 APA	0,00	016 APA	0,00	
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	
Total dépenses de gestion des services	637 477,70	Total recettes de gestion des services	700 911,90	
66 Charges financières	6 511,64	76 Produits financiers	0,00	
67 Charges spécifiques (1)	906,50	77 Produits spécifiques (1)	0,00	
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	735,93	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b>	<b>644 895,84</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II</b>
				<b>701 647,83</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)				
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV</b>
				<b>0,00</b>

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	644 895,84	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	701 647,83

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	644 895,84	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 254 823,44

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	609 927,60

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 164,91	0,00	71 164,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	178 153,36	0,00	178 153,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>249 318,27</b>	<b>0,00</b>	<b>249 318,27</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>88 226,74</b>
---	------------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011	Charges à caractère général (9)	259 757,67		259 757,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	288 973,22		288 973,22
014	Atténuations de produits	28 203,00		28 203,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	60 543,81	0,00	60 543,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	6 511,64	0,00	6 511,64
67	Charges spécifiques (9)	906,50	0,00	906,50
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>644 895,84</b>	<b>0,00</b>	<b>644 895,84</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

**Commune de PONTHEVRARD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024**

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 633,91	0,00	20 633,91
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	39 258,14	0,00	39 258,14
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	877,17	0,00	877,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>60 769,22</b>	<b>0,00</b>	<b>60 769,22</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>138 624,74</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013	Atténuations de charges (8)	2 377,21		2 377,21
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	62 445,00		62 445,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	281 341,00		281 341,00
731	Fiscalité locale	212 205,14		212 205,14
74	Dotations et participations (8)	91 651,98		91 651,98
75	Autres produits de gestion courante (8)	50 891,57	0,00	50 891,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	735,93	0,00	735,93
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>701 647,83</b>	<b>0,00</b>	<b>701 647,83</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>553 175,61</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

## **Commune de PONTHEVRARD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024**

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DUCAL

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 150,54</b>	<b>249 318,27</b>	<b>0,00</b>	<b>826 832,27</b>	<b>0,00</b>	<b>249 318,27</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	585 777,89	178 153,36	0,00	407 624,53	0,00	178 153,36
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	419 007,74	0,00	0,00	419 007,74	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 004 985,63</b>	<b>178 153,36</b>	<b>0,00</b>	<b>826 832,27</b>	<b>0,00</b>	<b>178 153,36</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 164,91	71 164,91	0,00	0,00	71 164,91	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>71 164,91</b>	<b>71 164,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 164,91</b>
25 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 076 150,54</b>	<b>249 318,27</b>	<b>0,00</b>	<b>826 832,27</b>	<b>0,00</b>	<b>249 318,27</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 164 377,28</b>	<b>337 545,01</b>	<b>0,00</b>	<b>826 832,27</b>	<b>0,00</b>	<b>249 318,27</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

				<b>III</b>	
				<b>A</b>	
	<b>Chapitre</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 164 377,28</b>	<b>199 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>964 983,32</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	413 248,67	39 258,14	0,00	373 990,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>413 248,67</b>	<b>39 258,14</b>	<b>0,00</b>	<b>373 990,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	169 484,74	159 258,65	0,00	10 226,09
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	877,17	0,00	-877,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>169 484,74</b>	<b>160 135,82</b>	<b>0,00</b>	<b>9 348,92</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>582 733,41</b>	<b>199 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>383 339,45</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	581 643,87			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>581 643,87</b>			<b>581 643,87</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 164 377,28</b>	<b>199 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>964 983,32</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## **Commune de PONTHEVRARD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024**

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Mandats émis		Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits sans emploi (3)		Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 076 150,54</b>		<b>249 318,27</b>		<b>0,00</b>		<b>826 832,27</b>		<b>0,00</b>	<b>249 318,27</b>
018	RSA	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200,00		0,00		0,00		200,00		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	200,00		0,00		0,00		200,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	585 777,89		178 153,36		0,00		407 624,53		0,00	178 153,36
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		86 610,00		0,00		-86 610,00		0,00	86 610,00
2131	Bâtiments publics	0,00		13 632,00		0,00		-13 632,00		0,00	13 632,00
2135	Installations générales, agencements Réseaux de voirie	7 125,00		12 562,92		0,00		-5 437,92		0,00	12 562,92
2151	Matériel et outillage technique	536 133,00		18 261,60		0,00		517 871,40		0,00	18 261,60
2157	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		0,00		0,00		1 000,00		0,00	0,00
2158	Autres immo. corporelles (mise à dispo)	2 000,00		4 094,13		0,00		-2 094,13		0,00	4 094,13
2178	Instal. générales, agencements	0,00		1 490,00		0,00		-1 490,00		0,00	1 490,00
2181	Matériel de transport	0,00		35 678,93		0,00		-35 678,93		0,00	35 678,93
2182	Matériel informatique	14 529,05		0,00		0,00		14 529,05		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et mobilier	12 000,00		0,00		0,00		12 000,00		0,00	0,00
2184	Autres immobilisations corporelles	7 990,84		4 647,72		0,00		3 343,12		0,00	4 647,72
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00		1 176,06		0,00		3 823,94		0,00	1 176,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	419 007,74		0,00		0,00		419 007,74		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	419 007,74		0,00		0,00		419 007,74		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 004 985,63</b>		<b>178 153,36</b>		<b>0,00</b>		<b>826 832,27</b>		<b>0,00</b>	<b>178 153,36</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	71 164,91		71 164,91		0,00		0,00		0,00	71 164,91
1641	Emprunts en euros	71 164,91		71 164,91		0,00		0,00		0,00	71 164,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réfégie)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM +RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>71 164,91</b>		<b>71 164,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 164,91</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 076 150,54</b>		<b>249 318,27</b>	<b>0,00</b>	<b>826 832,27</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-42.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>			<b>1 164 377,28</b>	<b>199 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>964 983,32</b>
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 13B)		413 248,67	39 258,14	0,00	373 990,53
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux		0,00	1 782,00	0,00	-1 782,00
1313	Subv. transf. Départements		0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions		6 392,67	0,00	0,00	6 392,67
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement		30 994,00	4 995,00	0,00	25 999,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00	28 543,14	0,00	-28 543,14
1335	Amendes radars automatiques et de police		4 550,00	0,00	0,00	4 550,00
1345	Amendes radars automatiques et de police		0,00	3 938,00	0,00	-3 938,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf		371 312,00	0,00	0,00	371 312,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>413 248,67</b>	<b>39 258,14</b>	<b>0,00</b>	<b>373 990,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		169 484,74	159 258,65	0,00	10 226,09
10222	FCTVA		20 860,00	16 332,72	0,00	4 527,28
10226	Taxe d'aménagement		10 000,00	4 301,19	0,00	5 698,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		138 624,74	138 624,74	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	877,17	0,00	-877,17
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	877,17	0,00	-877,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>			<b>169 484,74</b>	<b>160 135,82</b>	<b>0,00</b>	<b>9 348,92</b>

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>582 733,41</b>	<b>199 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>383 339,45</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	581 643,87	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>581 643,87</b>	<b>0,00</b>		<b>581 643,87</b>

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	
		<b>B</b>	

<b>DEPENSES</b>						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 257 917,40</b>	<b>644 895,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>613 021,56</b>
011	Charges à caractère général (3)	278 684,50	259 757,67	0,00	18 926,83	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	289 062,00	288 973,22	0,00	88,78	0,00
014	Atténuations de produits	39 550,00	28 203,00	0,00	11 347,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	60 555,59	60 543,81	0,00	0,00	11,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>667 852,09</b>	<b>637 477,70</b>	<b>0,00</b>	<b>30 374,39</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	7 514,94	6 511,64	0,00	1 003,30	6 511,64
67	Charges spécifiques (3)	906,50	906,50	0,00	0,00	906,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>8 421,44</b>	<b>7 418,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 003,30</b>	<b>7 418,14</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>676 273,53</b>	<b>644 895,84</b>	<b>0,00</b>	<b>31 377,69</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	581 643,87	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>581 643,87</b>	<b>0,00</b>		<b>581 643,87</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 257 917,40</b>	<b>644 895,84</b>	<b>0,00</b>	<b>613 021,56</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information, réalisations gérées hors AE</b>						
<b>644 895,84</b>						

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	<b>B</b>
--	--	------------	----------

Chap.	Libellé	<b>RECETTES</b>			Crédits sans emploi (2)
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	
	<b>TOTAL</b>	<b>704 241,79</b>	<b>701 647,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	2 377,21	0,00	-2 377,21
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 951,00	62 445,00	0,00	-9 494,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 940,76	281 341,00	0,00	52 599,76
731	Fiscalité locale	248 138,18	212 205,14	0,00	35 933,04
74	Dotations et participations (3)	17 509,00	91 651,98	0,00	-74 142,98
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 702,85	50 891,57	0,00	811,28
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>704 241,79</b>	<b>700 911,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	735,93	0,00	-735,93
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>735,93</b>	<b>0,00</b>	<b>-735,93</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>704 241,79</b>	<b>701 647,83</b>	<b>0,00</b>	<b>2 593,96</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>553 175,61</b>			
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 257 417,40</b>	<b>1 254 823,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					<b>2 593,96</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

## **Commune de PONTHEVRARD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024**

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	278 684,50	259 757,67	0,00	0,00	18 926,83	0,00	259 757,67
6042	Achats de prestations de services	41 100,00	40 716,06	0,00	0,00	383,94	0,00	40 716,06
60611	Eau et assainissement	3 900,00	2 365,49	0,00	0,00	1 534,51	0,00	2 365,49
60612	Énergie - Électricité	39 000,00	50 282,96	0,00	0,00	-11 282,96	0,00	50 282,96
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	284,68	0,00	0,00	-264,68	0,00	264,68
60621	Combustibles	16 000,00	10 087,18	0,00	0,00	5 912,82	0,00	10 087,18
60622	Carburants	3 000,00	4 445,33	0,00	0,00	-1 445,33	0,00	4 445,33
60623	Alimentation	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 200,36	0,00	0,00	-2 200,36	0,00	2 200,36
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	4 313,03	0,00	0,00	2 686,97	0,00	4 313,03
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 916,61	0,00	0,00	1 083,39	0,00	5 916,61
60633	Fournitures de voirie	400,00	1 821,82	0,00	0,00	-1 421,82	0,00	1 821,82
60636	Vêtements de travail	1 467,00	903,07	0,00	0,00	563,93	0,00	903,07
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 313,19	0,00	0,00	1 686,81	0,00	1 313,19
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiait.)	2 800,00	2 799,28	0,00	0,00	0,72	0,00	2 799,28
6067	Fournitures scolaires	4 100,00	2 496,04	0,00	0,00	1 603,96	0,00	2 496,04
6068	Autres matières et fournitures	400,00	208,37	0,00	0,00	191,63	0,00	208,37
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	3 239,64	0,00	0,00	6 760,36	0,00	3 239,64
613	Locations	15 000,00	13 273,24	0,00	0,00	1 726,76	0,00	13 273,24
61521	Entretien terrains	3 780,00	3 343,19	0,00	0,00	436,81	0,00	3 343,19
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 780,00	6 027,78	0,00	0,00	-2 247,78	0,00	6 027,78
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	2 308,80	0,00	0,00	2 691,20	0,00	2 308,80
615231	Entretien, réparations voiries	23 347,50	18 971,00	0,00	0,00	4 376,50	0,00	18 971,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 500,00	3 327,97	0,00	0,00	1 172,03	0,00	3 327,97
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 538,62	0,00	0,00	-538,62	0,00	1 538,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 798,40	0,00	0,00	-798,40	0,00	2 798,40
6156	Maintenance	21 000,00	21 744,73	0,00	0,00	-744,73	0,00	21 744,73
6161	Multirisques	13 000,00	14 733,26	0,00	0,00	-1 733,26	0,00	14 733,26
6168	Autres primes d'assurance	1 100,00	1 777,66	0,00	0,00	-677,66	0,00	1 777,66
617	Etudes et recherches	1 000,00	3 972,00	0,00	0,00	-2 972,00	0,00	3 972,00
618	Divers	5 200,00	3 240,57	0,00	0,00	1 959,43	0,00	3 240,57

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	6 420,16	0,00	0,00	-1 420,16	0,00	6 420,16
623	Pub., publications, relations publiques	12 850,00	5 581,49	0,00	0,00	7 268,51	0,00	5 581,49
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	1 887,60	0,00	0,00	3 112,40	0,00	1 887,60
625	Déplacements et missions	500,00	69,51	0,00	0,00	430,49	0,00	69,51
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 700,00	4 390,47	0,00	0,00	-1 690,47	0,00	4 390,47
627	Services bancaires et assimilés	100,00	49,00	0,00	0,00	51,00	0,00	49,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 355,00	4 357,22	0,00	0,00	-2 002,22	0,00	4 357,22
6282	Frais de gardiennage	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 100,00	1 427,37	0,00	0,00	1 672,63	0,00	1 427,37
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	1 025,76	0,00	0,00	474,24	0,00	1 025,76
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 155,00	4 118,76	0,00	0,00	36,24	0,00	4 118,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	289 062,00	288 973,22	0,00	0,00	88,78		288 973,22
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	8 035,40	0,00	0,00	-5 035,40		8 035,40
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 250,00	5 879,58	0,00	0,00	370,42		5 879,58
6411	Personnel titulaire	158 500,00	157 944,81	0,00	0,00	555,19		157 944,81
6413	Personnel non titulaire	33 000,00	30 927,11	0,00	0,00	2 072,89		30 927,11
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	87 912,00	85 251,59	0,00	0,00	2 660,41		85 251,59
6470	Autres charges sociales	400,00	934,73	0,00	0,00	-534,73		934,73
014	Atténuation de produits	39 350,00	28 203,00	0,00	0,00	11 347,00		28 203,00
739221	FNGIR	6 007,00	6 007,00	0,00	0,00	0,00		6 007,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	33 097,00	22 196,00	0,00	0,00	10 901,00		22 196,00
74119	Reversement sur DGF	446,00	0,00	0,00	0,00	446,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	60 555,59	60 533,81	0,00	0,00	11,78	0,00	60 543,81
65138	Autres secours	0,25	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	30 000,00	30 276,12	0,00	0,00	-276,12	0,00	30 276,12
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	21,68	0,00	0,00	178,32	0,00	21,68
65313	Cotisations de retraite	1 300,00	1 284,48	0,00	0,00	15,52	0,00	1 284,48
65315	Formation	500,00	305,88	0,00	0,00	194,12	0,00	305,88
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	8,34	0,00	0,00	91,66	0,00	8,34

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6553	Service d'incendie	27 175,34	26 825,34	0,00	0,00	350,00	0,00	26 825,34
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65818	Autres	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00
65888	Autres	50,00	821,97	0,00	0,00	-771,97	0,00	821,97
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>667 852,09</b>	<b>637 477,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 374,39</b>	<b>0,00</b>	<b>637 477,70</b>
66	Charges financières	7 514,94	6 511,64	0,00	0,00	1 003,30		6 511,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 514,94	6 511,64	0,00	0,00	1 003,30		6 511,64
67	Charges spécifiques (4)	906,50	906,50	0,00	0,00	0,00		906,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	906,50	906,50	0,00	0,00	0,00		906,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>8 421,44</b>	<b>7 418,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 003,30</b>	<b>0,00</b>	<b>7 418,14</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>676 273,53</b>	<b>644 895,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 377,69</b>	<b>0,00</b>	<b>644 895,84</b>
023	Virement à la section d'investissement	581 643,87						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>581 643,87</b>	<b>0,00</b>			<b>581 643,87</b>		<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF-043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>704 241,79</b>	<b>701 647,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 593,96</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	2 377,21	0,00	0,00	-2 377,21
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 817,64	0,00	0,00	-1 817,64
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	559,57	0,00	0,00	-559,57
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 951,00	62 445,00	0,00	0,00	-9 494,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 798,00	3 599,00	0,00	0,00	-1 801,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	473,00	0,00	0,00	-473,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	475,00	0,00	0,00	-475,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	56 685,00	0,00	0,00	-6 685,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 153,00	1 153,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 940,76	281 341,00	0,00	0,00	52 599,76
73211	Attribution de compensation	281 341,00	281 341,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ, DMTO pour com - 5000 hab.	52 599,76	0,00	0,00	0,00	52 599,76
731	Fiscalité locale	248 138,18	212 205,14	0,00	0,00	35 933,04
73111	Impôts directs locaux	216 766,00	203 233,00	0,00	0,00	13 533,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	1 779,48	0,00	0,00	-1 779,48
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	30 372,18	7 192,66	0,00	0,00	23 179,52
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations (4)	17 509,00	91 651,98	0,00	0,00	-74 142,98
74111	Dotation forfaitaire des communes	446,00	447,00	0,00	0,00	-1,00
741121	DSR des communes	9 000,00	10 663,00	0,00	0,00	-1 663,00
742	Dot. aux élus locaux	250,00	3 320,00	0,00	0,00	-3 070,00
744	FCTVA	2 313,00	989,65	0,00	0,00	1 323,35
74718	Autres participations Etat	0,00	294,19	0,00	0,00	-294,19
7478	Participation Autres organismes	5 000,00	9 224,80	0,00	0,00	-4 224,80
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	640,00	0,00	0,00	-640,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74836	Atrib. fonds départ. péréquati. de la TP	0,00	51 614,86	0,00	0,00	-51 614,86
748371	DETTR	0,00	5 781,48	0,00	0,00	-5 781,48
748373	Dot. de soutien à l'invest. local (DSIL)	0,00	1 457,00	0,00	0,00	-1 457,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	7 220,00	0,00	0,00	-7 220,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	51 702,85	50 891,57	0,00	0,00	811,28
752	Revenus des immeubles	51 702,85	49 102,79	0,00	0,00	2 600,06
75888	Autres	0,00	1 788,78	0,00	0,00	-1 788,78
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>704 241,79</b>	<b>700 911,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 329,89</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	735,93			-735,93
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	735,93			-735,93
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>704 241,79</b>	<b>701 647,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 593,96</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)
<b>DEPENSES</b>								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV****A1**

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
							0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-3
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	APA
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECHETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA/ Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	<b>TOTAL</b>
<b>DEPENSES</b>								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV****A2**

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>		<b>A2.01</b>
<b>01 – OPERATIONS NON VENTILABLES</b>		
Article / compte nature (1)		
	Libellé	
	DEPENSES	Opérations non ventilables 01 0.00
	RECETTES	0.00

(1) Détailier conformément au plan de comptes.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>V</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale						
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non vanzillé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier conformément au plan de comptes.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils					
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
	<b>DEPENSES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier conformément au plan de comptes.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>V</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent,act° interrég.eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV****B1.1**

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

	<b>IV</b>
	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Caté- gorie d'em- prunt (8)		
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devises	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					734 600,00								
1641 Emprunts en euros (total)					734 600,00								
882 20000152	CREDIT AGRICOLE ST ARNOULT EN Y	23/09/2022	23/09/2022	31/200,00	F		0,000	0,000			A	X Echéance constante	A-1
882 2000153	CREDIT AGRICOLE ST ARNOULT EN Y	29/04/2022	14/06/2022	103 400,00	F		0,000	0,000			A	X Echéance constante	A-1
MIN245783EUR	SOCIETE ANONYME CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	11/01/2007	01/04/2008	600 000,00	F		4.020	4.008			T	P	A-1
1643 Emprunts en devises (total)							0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)							0,00						

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amor- tissement (7)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (Total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>734 600,00</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		166 472,75					71 164,91	6 391,52	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		166 472,75					71 164,91	6 391,52	0,00
882J20000152		0,00	A-1	7 800,00	0,75	F		0,00	7 800,00	0,00	0,00
882J2000153		0,00	A-1	25 850,00	0,50	F		0,00	25 850,00	0,00	0,00
MIN245783EUR		0,00	A-1	132 822,75	3,08	F		4,008	37 514,91	6 391,52	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N				ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt	Annuité de l'exercice		
								Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilées <b>(Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>166 472,75</b>				<b>71 164,91</b>	<b>6 391,52</b>	<b>0,00</b>	<b>1 364,53</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au titre 768.

**V – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)</b>							<b>IV</b>							
	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)</b>														
<b>Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>TOTAL (B)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>TOTAL (E)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	0,00								0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

**Commune de PONTHEVRARD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024**

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

		<b>IV</b>
		<b>B1.4</b>

**TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	3 100,01 166 472,75	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange ( <i>swaption</i> )	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
<b>Total</b>								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>		<b>IV</b>	<b>B1.6</b>
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>			

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Anuité de l'exercice					
									Périodicité des remboursements (6)	Type de taux (7)	Niveau d'index (8)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00								0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00								0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

		IV – ANNEXES			
		B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N			
				B1.7	

### EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	LCNE de l'exercice	Capital restant dû au 31/12/N	Intérêts	Capital
							Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat initial	Contrat renégocié
Total									0,00	0,00	0,00
									0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>IV</b>
	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>		<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur-</b> Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
		<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
		0	0
			01/01/2000

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES****IV**  
**B3.1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

### **ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

		<b>IV</b>
		<b>B4</b>
<b>IV – ANNEXES</b>		
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>		

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>IV</b>

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre A5 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>V</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	

		<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>
<b>ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>IV</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
<b>8028 Autres engagements reçus</b>			
Recette grève d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grèves d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV**  
**B7.3****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Objet de l'emprunt garanti	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt (8)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					0,00	0,00										0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : f : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****IV  
B9****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		6,00	0,00	6,00	6,00	2,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

## Commune de PONTHEVRAUD - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

				IV	
				B9	
				<b>B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)</b>	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT	
			Indice (8) Euros	Fondement du contrat (4)	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>Nature du contrat (5)</b>	
Adjoint administratif	C	ADM		<b>0,00</b>	
Agent technique	C	TECH		CDD	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				CDD	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnement territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, perdant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.) et des groupements de communes (&lt; 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours raccés à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutes sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 332-6, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutes sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	
		<b>IV</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE</b>		
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>		
<b>EPCI</b>		
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES		281 341,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>		<b>B11.2</b>

### **LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.  
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-88 226,74
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-50 398,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-138 624,74

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	138 624,74
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-138 624,74
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	71 164,91	71 164,91	0,00	71 164,91
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	612 503,87	20 633,91	0,00	20 633,91
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	541 338,96	-50 531,00	0,00	-50 531,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-88 226,74			-88 226,74
Affectation au 1068 ( C)	138 624,74	138 624,74		138 624,74
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	50 398,00			50 398,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-133,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



		<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

<b>DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b>			
<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>71 164,91</b>	<b>71 164,91</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	71 164,91	71 164,91
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV</b>	<b>C1.3</b>
		<b>IV</b>	<b>C1.3</b>
<b>RESSOURCES PROPRES</b>			
<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>		
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>
		<b>612 503,87</b>	<b>III</b>
		<b>20 633,91</b>	<b>20 633,91</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	FCTVA	30 860,00	
10226	Taxe d'aménagement (2)	20 860,00	16 332,72
10227	Versement pour sous densité	10 000,00	4 301,19
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
15...	Provisions pour risques et charges	581 643,87	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	581 643,87	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48<sup>1</sup>, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	
	IV D3.1

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coté historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES**

<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)</b>						<b>IV</b>			
<b>Modalités et date de sortie (2)</b>	<b>Désignation du bien</b>	<b>Date d'entrée</b>	<b>Valeur d'acquisition (cout historique)</b>	<b>Durée amortissement en années</b>	<b>Cumul amortissements antérieurs à l'exercice</b>	<b>VNC le jour de la cession</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins values (3)</b>	<b>VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Cessions à titre onéreux</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Cessions à titre gratuit</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mise à disposition</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mises en concession ou affermage</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Mise à la réforme</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Divers</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

## IV – ANNEXES

### D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

#### Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE		ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL			
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT	
	Année n	Année n-1
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00
Revertement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

## IV – ANNEXES

### D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

							IV
							D11
<b>Libellés</b>		<b>Base notifiée (si connue à la date de vote)</b>	<b>Variation de la base / (N-1) (%)</b>	<b>Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l’assemblée délibérante (%, unité ou €)</b>	<b>Variation du taux / N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l’assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit / N-1 (%)</b>
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détaillez les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2025

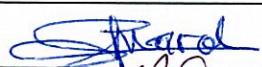
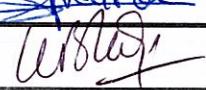
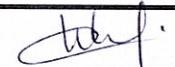
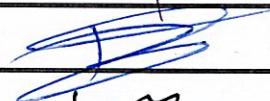
Présenté par Le Maire (1),

A Ponthévrard, le 09/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Ponthévrard, le 09/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMARAL SANDRA	
BICENKO KATHERINE	
BRICAUD NATTHALIA	
CAMBON SANDRINE	
CHANDI KATIA	
CHEMIN DELPHINE	
KARM JEAN-MARIE	
LAMARQUE NADINE	
POLICE YVES	
ROBIN GILLES	
ROPERS PATRICK	
TREFCON LAURENT	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

11/04/2025

14/04/2025

A Ponthévrard, le 16/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ...., de la Collectivité territoriale unique de ...., de la métropole de ...., du Conseil syndical de ....

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire



Nathalia BRICAUD

